

Colloque MATISSE

L'accès inégal à l'emploi et à la protection sociale

Crise et réforme du système de protection social à l'heure du capitalisme cognitif : la proposition du revenu social garanti

par Jean Marie Monnier et Carlo Vercellone

Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, Matisse, CNRS UMR 8595

(Version très provisoire, ne pas citer)

Introduction

La crise du capitalisme industriel-fordiste et la transition vers une nouvelle configuration du capitalisme, qualifié de “ capitalisme cognitif ”, sont à l'origine d'une transformation profonde du travail et des relations d'emploi qui ébranle les piliers de l'ancien modèle de protection sociale.

Dans le contexte de cette mutation, le propos de cet article est de s'interroger sur les fondements théoriques et la faisabilité d'un revenu social garanti (**RSG**) inconditionnel¹ et indépendant de l'emploi comme instrument d'une réforme du système de protection sociale. Cette réforme serait assise sur deux axes principaux :

- la mise en place d'un système de protection sociale capable de concilier la sécurité du revenu et la recherche de carrières et de formes d'activités variées afin de remplacer l'actuel modèle de précarité subie par un modèle de mobilité choisie ;
- l'extension du salaire socialisée à travers la reconnaissance et la rémunération de la pluralité des temps sociaux et des transitions qui participent à la création de valeur et de richesse. Notre approche de la question du droit au revenu et de la socialisation du salaire intègre en ce sens de nombreux apports de la problématique en termes de « marchés transitionnels ». Elle se propose pourtant de l'articuler à une mesure phare et à une conception autre de la nature productive des transitions. Le RSG doit en fait permettre de contribuer à sécuriser et à aménager les passages entre diverses formes d'emploi, d'activité et de statut qui caractérisent une trajectoire professionnelle et de vie, tout en élevant l'ensemble de ces transitions au rang d'un travail productif digne d'être rémunéré.

Dans cette perspective, nous montrerons que notre approche du RSG se situe dans le prolongement de la réflexion autour d'un revenu de citoyenneté (ou revenu d'existence ou allocation universelle), mais s'en différencie sur deux points essentiels et étroitement liés :

- Premièrement, le RSG, à la différence de nombre de propositions d'une allocation universelle, ne doit pas être conçu comme un revenu secondaire relevant d'une logique redistributive. Il doit en revanche être appréhendé comme un revenu primaire résultant d'une contribution directe à la création de richesses et de valeur. Reconnaissance et

¹ Par inconditionnalité, nous désignons ici le fait que le RSG est versé sans conditions de ressources et sans contreparties d'aucune sorte.

contrepartie d'un travail social aujourd'hui non rémunéré, le RSG devrait donc être associé à une CSG, une CRDS et/ou à une cotisation sociale contribuant au financement des autres volets de la protection sociale.

- Deuxièmement, cette proposition, bien qu'elle suppose des mesures d'accompagnement et la suppression d'un certain nombre de minima sociaux faisant double emploi avec le RSG, n'implique pas une refonte de l'architecture actuelle du système de protection sociale. Le RSG s'inscrit dans un projet de renforcement de la logique de démarchandisation du système de protection sociale, qu'il se propose de compléter en assurant, en même temps, le maintien des principaux piliers de l'actuelle organisation de la sécurité sociale et de l'assurance chômage². En ce sens, le RSG correspondrait à l'institution d'un nouveau droit fondé à la fois sur la citoyenneté et sur le travail (dans un sens large de ce terme qui ne se réduit pas au concept d'emploi). Il permettrait d'endiguer la tendance dualiste qui caractérise l'évolution actuelle du système de protection sociale et détermine le clivage entre deux fractions de la population : la population garantie par une protection assise sur l'assurance collective et les droits issus du travail, d'une part et la population précaire relevant de prestations assistancielles sous conditions de ressources et stigmatisant les bénéficiaires, d'autre part.

Dans cette démarche, cet article s'articulera en trois parties.

La première sera consacrée à resituer la crise du système de protection sociale dans la transition qui nous mène du capitalisme industriel vers le capitalisme cognitif. Un cadre dans lequel il sera en particulier mis l'accent sur la fonction décisive que le système de protection sociale a joué dans l'essor d'une économie fondée sur la diffusion et le rôle moteur du savoir. Il en résulte une transformation profonde de l'organisation du travail qui doit nous mener à repenser globalement la notion de travail productif et l'articulation des temps sociaux sur lesquelles la formation du système de protection sociale durant la croissance fordiste s'était assise. L'appréciation du sens et des enjeux de ces mutations est au cœur du débat sur la réforme de l'Etat-Providence et se traduit également par des propositions de nature profondément différente concernant la mise en place d'un revenu minimum.

La deuxième sera dédiée à définir les frontières conceptuelles entre deux approches opposées du revenu garanti. La première renvoie à la conception néo-libérale d'un impôt négatif ou d'un revenu minimum d'activité. Elle s'inscrit dans un projet d'affaiblissement des garanties de l'Etat-Providence et de déréglementation du marché du travail qui vise à assurer, comme dans le modèle anglo-saxon, une régulation dualiste du capitalisme cognitif (ou d'une économie fondée sur la connaissance). La deuxième est celle d'un RSG "suffisant" pour permettre de refuser la dégradation des conditions d'emploi et de rémunération qui font désormais d'un SMIC à mi-temps la nouvelle norme d'emploi de référence réglant le montant des minima sociaux. Cette approche s'inscrit dans un projet de flexibilité offensive permettant la mobilisation collective de l'ensemble de la force de travail dans la mise en œuvre d'une économie fondée sur la connaissance et la primauté du non-marchand.

² C'est aussi pourquoi nous avons choisi, dans une première approximation, de restreindre le droit au salaire social garanti à la population adulte (entre 18 ans et l'âge de la retraite). Cette délimitation atténuée, certes, le caractère universel du RSG par rapport à la plupart des propositions d'une allocation universelle, d'un revenu de citoyenneté ou d'existence et modifie en partie la formulation précédemment soutenue par l'un des auteurs de cet article (Vercellone, 2003). Elle en conserve pourtant le caractère inconditionnel et permet, à notre sens, d'introduire, avec une pertinence et une efficacité politique majeures, la question du RSG dans le débat actuel sur la réforme de l'Etat-Providence.

Dans cette démarche, nous préciserons également les fondements socio-économiques de notre proposition de RSG eu égard aux transformations actuelles de la division du travail et des sources de la valeur et de la richesse. Il en résulte une approche originale du RSG conçu comme un revenu primaire issu directement de la production et qui de ce fait se différencie profondément, tant dans sa conception que pour ses conséquences, de la plupart des formulations théoriques d'une allocation universelle, d'un revenu de citoyenneté ou encore d'un revenu d'existence.

La troisième partie développera quelques éléments de réflexion sur les modalités d'instauration, l'impact et la faisabilité économique de la proposition de RSG dans le cas français. Il ne s'agit là que d'une première ébauche d'un travail qui se propose de prendre en compte plusieurs *scenarii* dépendant de différents montants du RSG, du système d'imposition fiscale adopté ainsi que des variables plus générales concernant la croissance et la répartition du revenu.

1. Du capitalisme industriel vers le capitalisme cognitif : métamorphoses du travail et du système de protection sociale

Le rôle que la proposition d'un RSG peut jouer dans l'optique d'un dépassement par le haut de la crise actuelle des systèmes de protection sociale peut être éclairée, sur bien des aspects, à la lumière de la transition du capitalisme industriel vers une nouvelle configuration du capitalisme, qualifiée de capitalisme cognitif³.

1.1. Travail et Protection sociale dans le modèle fordiste

L'architecture de l'actuel système de protection sociale en France s'est formée par une dialectique complexe conflit/innovation dans le cadre de la croissance fordiste.

Le modèle fordiste peut être considéré à bien des égards comme un aboutissement de la logique de développement du capitalisme industriel. Trois traits principaux (et étroitement associés) caractérisant ce régime de croissance doivent être ici retenus puisque leur remise en cause permet de mieux comprendre le sens et les enjeux de la mutation actuelle du travail et de la crise du système de protection sociale.

1) Le premier concerne la généralisation lente mais progressive du salariat selon une dynamique fondée sur l'hégémonie de l'emploi masculin, de l'ouvrier de la grande industrie assurant par son salaire la reproduction de la famille. Notons que c'est sur ce modèle que se greffera initialement le système français de protection sociale construit sur deux piliers : le travailleur salarié, bénéficiaire d'un emploi stable, c'est-à-dire d'un travail qui donne un *statut*, et ses ayants droits, qui bénéficient alors de droits dérivés (Rapport Bélorgey, 2000)⁴.

³ Nous nous bornerons ici à développer les aspects de l'hypothèse du capitalisme cognitif plus directement liés à l'objet de cette étude, en renvoyant le lecteur à la bibliographie en fin d'article pour une connaissance plus exhaustive des différents volets de cette grille de lecture (Corsani et alii, 2000, Vercellone, 2003, 2003a et 2004, Lebert et Vercellone, 2003 et 2004, Dieuaide, Paulré, Vercellone, 2003).

⁴ Cette logique de socialisation du salaire et des droits (ainsi que les transferts entre régimes) représentent certes un dépassement du modèle bismarckien. Pourtant, le système français de protection social demeurera prisonnier et finira par se heurter à la base étroite d'un mode de financement professionnel et basé sur l'hypothèse de

Ce modèle, financée par des cotisations prélevées sur le salaire, était censé couvrir progressivement l'ensemble de la population par deux biais principaux : l'impulsion de l'Etat, notamment à travers les politiques de plein emploi, et le rôle moteur des grandes entreprises dans l'établissement des normes d'emploi et de rémunération de la main-d'oeuvre.

2) Le deuxième trait concerne les notions de travail productif et de productivité dans le régime de croissance fordiste. Le fordisme, en prolongeant une tendance longue impulsée par la première révolution industrielle, consacre une représentation du travail productif qui fait du temps de travail direct salarié consacrée à la production de marchandises (notamment matérielles) la mesure et la source essentielle de la création de la valeur (ou du moins de la performance réalisée). Cette vision est étroitement tributaire de la manière dont, dans les entreprises motrices de la production de masse, s'opère une sorte de réalisation des tendances à la scission du travail intellectuel et du travail manuel et l'incorporation des savoirs dans le capital fixe et l'organisation des firmes. L'organisation " scientifique " du travail en termes de travail prescrit et de temps alloués présuppose en fait la séparation du travail de la subjectivité du travailleurs, c'est-à-dire l'objectivation du travail dans une ensemble de tâches descriptibles et mesurables selon la norme du chronomètre. Il en résulte aussi l'établissement d'une coupure nette entre le temps de formation (reconnue éventuellement par la grille des qualification) et l'intégration du travailleur dans le temps du travail productif de fabrication, dont l'essentiel est organisée par les Bureaux méthodes selon les principes d'une coopération muette et séquentielle : tout rôle productif inhérent à la communication et à la mobilisation des savoirs du collectif de travail est nié et considéré comme un temps extérieur et étranger à celui de la production. Sur ces bases, les critères principaux de l'efficacité économique sont la recherche d'économies homogènes de temps et le principe de la productivité-débit ⁵(Veltz 2000, Petit, 2002). Ils relient étroitement une convention de la mesure de la valeur produite et de la productivité à des normes de rémunération du travail fondée sur deux règles complémentaires : le temps direct passé à la production et l'indexation de la hausse des salaires par rapport aux gains de productivité résultant de la mécanisation et de la rationalisation tayloriste de l'organisation de la production.

3) Le troisième trait est relatif à la structuration du rapport travail/hors travail. Dans le régime de croissance fordiste, l'ensemble de ces normes régissant la division technique, sociale et sexuelle du travail est également à l'origine d'une représentation figée de l'articulation des différents temps sociaux. Nous avons là la construction sociale d'un véritable clivage du temps (un clivage qui aujourd'hui encore continue à imprégner tant la conception du travail que les règles de la répartition et le statut des transferts de la protection sociale). Ce clivage oppose le temps de travail direct salarié, considéré comme le seul temps productif, et les autres temps sociaux consacrés à la formation et à la reproduction de la force de travail considérés, eux, comme improductifs. Il se décline à plusieurs niveaux :

l'extension progressive de la norme de l'emploi stable (masculin) de la grande industrie.

⁵ Ces critères ont permis une sorte d'institutionnalisation *dans la pratique* de la gestion des firmes d'une mesure objective de la création de valeur dans laquelle fusionnaient des critères d'efficacité physiques (quantité de produit par nombre d'heures de travail standardisé exécutées) et d'efficacité économiques exprimées en termes monétaires. Pour le dire avec Pierre Veltz, (2000) il s'agissait "de la constitution d'un équivalent général de la performance et de la création de valeur dans le temps (homogène) d'activité (travail ou machines)". Cet équivalent assure l'unité de la mesure technique et celle économique puisque " réduire le temps, c'est réduire les coûts, c'est augmenter la vitesse, le débit ". En somme, c'est faire plus avec moins.

a) Dans l'opposition synchronique entre " le temps de travail ", c'est-à-dire le temps de la mise à disposition de la force de travail et de la subordination (réglé et limité par la durée légale du travail) d'une part, et le " temps dit libre ", le " temps pour soi ", soustrait, du moins formellement, à l'emprise de l'entreprise.

b) Dans l'opposition entre la sphère de la production et celle de la consommation où les biens de consommation fordistes, notamment les biens d'équipement ménagers, sont essentiellement centrés sur une logique de rationalisation et de réduction du temps et des coûts de reproduction et de régénération de la force de travail.

c) Dans la représentation de l'organisation diachronique du cycle de vie ternaire, c'est-à-dire l'organisation standardisée du cycle de vie en trois étapes bien dissociées : l'éducation, l'activité professionnelle, la retraite (Vallade, 2002).

Ce schéma binaire, sur lequel s'est par ailleurs construite la théorie économique dominante concernant l'arbitrage " *travail/loisir* ", conduit non seulement à exclure hors de son champ nombre de temps et d'activités reconductibles à l'univers du travail salarié et de la création de valeur, mais aussi et surtout rejette dans l'ombre les temps de travail non salariés (Gauvin et Jacot, 1999). De cette manière, dès l'époque fordiste, ce schéma contient *in nuce* la stigmatisation potentielle du caractère improductif et parasitaire de l'ensemble des temps sociaux que le développement du système de protection sociale permettra de libérer de la contrainte directe au travail subordonné⁶.

Finalement, c'est dans le cadre de ces conventions fordistes que le système de protection sociale s'était construit autour de la norme de l'emploi régulier, et plus précisément sur celle du poste de travail masculin dans la grande industrie à plein temps et la vie durant. La logique de financement et la stabilité de ce modèle reposaient sur l'hypothèse d'une croissance régulière proche du plein emploi susceptible d'intégrer progressivement l'ensemble du salariat dans la norme de l'emploi protégé de type fordiste et dans le bouclage du circuit de la production/consommation de masse.

Notons un point essentiel : la formation d'un système moderne de protection sociale se trouve ainsi étroitement associée, avec la croissance fordiste, à une sorte d'achèvement des tendances du capitalisme industriel et de ce que Marx qualifiait la logique de la soumission réelle du travail au capital. Cette caractérisation du rapport capital-travail permet, à notre sens, de mieux cerner l'ambivalence du rôle du système de protection sociale durant la croissance des trente glorieuses. En fait, si celui-ci a été tout d'abord un puissant facteur de régulation du rapport salarial fordiste, il s'est ensuite révélé être aussi porteur d'une **dynamique autonome** impulsant une sortie de la logique de développement du capitalisme industriel.

La prise en compte de ce double rôle du système de protection sociale a une importance cruciale. Elle est notamment nécessaire si l'on veut éviter un risque propre à nombre d'analyses des difficultés actuelles du système de protection sociale. Ce risque est celui de rester prisonnier des conventions fordistes et de concevoir en dernière instance une sortie de la crise actuelle du système de protection social en termes d'un simple retour à un modèle néo-fordiste de plein emploi.

⁶ En d'autres termes, le «travail libre» effectué dans ces temps sociaux, bien que producteur de richesses et de valeurs d'usage, est appréhendé comme un pur temps de «loisir» financé pour l'essentiel par une ponction sur la valeur ajoutée créée par le travail subordonné productif.

Cette ambivalence, voire cette dialectique du système de protection sociale⁷, peut être caractérisée de la manière suivante.

a) D'une part, le système de protection sociale a pu apparaître comme l'un des maillons clé d'un compromis institutionnalisé assurant la régulation du rapport salarial fordiste. L'échange protection/subordination serait venu parachever, à travers le développement du salaire indirect, les termes du compromis fordiste entre management et salariés structuré autour de la formule : « aux gestionnaires le choix concernant les méthodes de production, aux salariés une part "des dividendes du progrès", c'est-à-dire des gains de productivité ainsi obtenus » (Boyer, 1986, p. 15)⁸.

Dans cette optique, tout semble se passer comme si le capital fordiste, grâce à la soumission des salariés à l'O.S.T. et à son acceptation de la part des syndicats, pouvait lâcher du lest sur la contrainte monétaire au rapport salarial et procéder à une partielle resocialisation de l'économie. Cette vision fonctionnelle peut s'appuyer également sur le constat selon lequel les institutions de l'Etat providence et les transferts sociaux ont été un volet essentiel de la régulation macro-économique du bouclage fordien en assurant la progression du pouvoir d'achat et un filet de sécurité de la demande. Tous ces facteurs expliqueraient la place centrale de l'Etat-Providence dans la caractérisation du modèle canonique d'un compromis fordiste capital-travail, garantissant en même temps l'interaction cohérente des normes de production et des normes de consommation, et un mode d'encadrement de la lutte de classe à l'intérieur de cette configuration.

L'âge d'or du système de protection sociale aurait donc trouvé sa condition permissive dans la puissance du régime d'accumulation fordiste et dans la manière dont celui avait su conjuguer croissance de la productivité et de l'emploi. Cette dynamique vertueuse aurait permis le développement du salaire indirect et d'une tripartition de la valeur ajoutée, sans que le financement de la protection sociale conduise ni à une stagnation du salaire direct ni à une compression de la part des profits (Boyer, 1986). Ce serait toujours l'épuisement économique endogène du régime d'accumulation et la mondialisation de l'économie qui, dans un deuxième temps, auraient déstabilisé les équilibres à la base du financement et de la stabilité des compromis institutionnalisés de l'Etat-Providence. S'inscrivant dans cette grille de lecture, d'autres économistes soutiennent même que la rupture du cercle vertueux du fordisme relèverait principalement du retour en force de la finance qui aurait joué un rôle premier et en grande partie exogène au rapport salarial dans les changements institutionnels de ces deux dernières décennies (Hoang-Ngoc et Tinel, 2003)⁹.

Il importe en fait de souligner que certaines interprétations de la crise actuelle de « l'Etat social », s'en tiennent pour l'essentiel à ce premier aspect de l'analyse de l'essor, puis de la panne du système de protection sociale. Dès lors, on comprend que l'enjeu d'une sortie de crise se trouverait principalement dans la relance, au moyen d'une politique keynésienne volontariste (sur base nationale), d'une dynamique de croissance capable de renouer avec un

⁷ Conçu ici dans un sens large qui comprend, outre les mécanismes d'assurance et d'assistance, le développement hors marché de services collectifs comme l'enseignement.

⁸ Pour une analyse semblable cf. aussi Castel (2003), p. 40.

⁹ Il en résulte, selon Hoang-Ngoc et Tinel, que « d'un point de vue positif, l'hypothèse de la crise du fordisme est peut-être à relativiser. Le cœur des mutations propres aux vingt dernière années se situe moins dans le rapport salarial que dans le rapport financier où les actionnaires ont durci leurs normes de contrôle résiduel » (ibidem, p. 4).

modèle fordiste de plein emploi. Une politique de re-réglementation des conditions d'emploi, à contre-courant de la logique imposée par le capitalisme financier et le néo-libéralisme, compléterait ce programme en rétablissant le système de protection qui s'étaient développé dans la société salariale sur la base de conditions de travail stable. Nous pourrions retrouver de cette sorte, à quelques nuances près, les anciennes conditions et conventions à la base de l'âge d'or de la régulation du rapport salarial fordiste.

b) D'autre part, selon nous, le développement du système de protection sociale n'a pas été un pur élément superstructurel et fonctionnel à la régulation d'une croissance fordiste dont il faudrait rétablir les conditions.

Au contraire, l'expansion du salaire socialisé et des services collectifs de l'Etat-Providence ont pris progressivement une dynamique de plus en plus autonome par rapport aux règles du compromis fordiste. Une dynamique sociale qui a contribué à détourner la logique de la subordination en échange de la protection et à ébranler les rapports de savoir et de pouvoir à la base de la division industriel-fordiste du travail. Dans ce même mouvement, les jalons d'une économie fondée sur la diffusion et le rôle moteur du savoir sont posés.

En ce sens, la déstabilisation du système de protection sociale n'est pas le simple reflet d'un épuisement de la croissance fordiste. Son développement a été tout autant un élément actif de cette crise et d'une mutation du travail qui affecte l'ensemble des conventions fordistes concernant, la notion de travail productif, l'articulation des temps sociaux, l'appréciation de la mesure et des sources de la valeur, les règles de la répartition.

C'est à cette aune qu'il faut interpréter, selon nous, le sens et les enjeux de la crise actuelle du système de protection sociale et des projets de réformes et contre-réformes dont il est l'objet.

1.2 L'Etat-Providence dans la transition du capitalisme industriel vers le capitalisme cognitif : tensions, ambivalences, alternatives

Le concept de capitalisme cognitif désigne l'émergence « d'un nouveau système historique d'accumulation »¹⁰ dans lequel la production et le contrôle des connaissances deviennent le principal enjeu de la valorisation du capital en remplaçant le rôle central joué jadis par le capital fixe et le travail matériel.

Cette évolution trouve son origine dans la diffusion et le rôle moteur du savoir engendré notamment par la hausse du niveau moyen de formation et la montée du travail

¹⁰ Cette catégorie intermédiaire, absente dans la théorie de la régulation, est définie par l'association du mode de production capitaliste et d'une logique d'accumulation dominante. Un système historique d'accumulation orienté sur la longue période les tendances inhérentes à la valorisation du capital et la reproduction des rapports sociaux les plus fondamentaux : au capitalisme mercantiliste aurait ainsi succédé le capitalisme industriel, puis une nouvelle phase de transition vers un nouveau système historique d'accumulation qualifié de capitalisme cognitif. Pour une définition plus détaillée de ce concept cf. Dieuaide, Paulré, Vercellone (2003), Lebert et Vercellone (2004), Vercellone (2004). Notons que dans la caractérisation du concept de système historique d'accumulation joue aussi un rôle primordial le rôle des modèles culturels, la conception dominante du progrès et les pratiques de domination dans lesquels s'inscrit dans un horizon temporel long l'évolution de l'organisation productive et du rapport capital/travail. Ainsi, pour ne prendre qu'un exemple, il serait difficile de comprendre les conditions à la base de deux siècles de développement du capitalisme industriel sans prendre en compte la fonction des institutions et de la culture de la « société disciplinaire » sur lesquelles l'essor du système d'usine et la première révolution industrielle ont pu s'ériger.

immatériel et intellectuel. Le capitalisme contemporain se caractériserait ainsi par une remise en cause de la tendance à la polarisation des savoirs propre au capitalisme industriel. Il en résulte l'affirmation d'une nouvelle prépondérance qualitative des connaissances vivantes incorporées au travail par rapport aux savoirs formalisés incorporés au capital et à l'organisation des firmes (Vercellone, 2003). Cette évolution est associée, au niveau macro-économique, à la hausse de la part du capital dit intangible (santé, éducation, recherche, etc.) qui dépasse désormais celle du capital tangible (Kendrick, 1994). Nous avons là une mutation, et ceci est fondamental, qui se manifeste dans l'ensemble de l'économie par l'importance des externalités liées au savoir et ses effets sur l'organisation de la division technique et sociale du travail, comme l'atteste la diffusion des tâches de production de connaissances et de traitement de l'information dans tous les secteurs économiques, y compris ceux à faible intensité technologique (Eliasson, 1996). Dans un nombre croissant d'activités, la formation et les échanges informationnels deviennent constitutifs du temps lié au travail et ce dernier coïncide de moins en moins avec le réglage des temps collectifs propre à la période fordiste. Le travail immédiat de production n'est plus qu'un aspect et une fraction du temps du travail. Ce dernier est la combinaison complexe d'une activité immatérielle et intellectuelle de réflexion, de communication, de partage et d'élaboration des savoirs qui s'effectue tant en amont, en dehors, que dans le cadre même du travail du travail immédiat, direct, de production. En somme, la source de la « richesse des nations » se trouve de plus en plus en amont de l'organisation interne des firmes. L'essentiel des problèmes de productivité et de compétitivité renvoie à un phénomène systémique qui englobe d'emblée l'ensemble de la société. Dans une économie fondée sur la connaissance, le système de formation et de recherche ainsi que le temps dit « libre » comptent au moins autant que la sphère du travail salarié et de l'univers marchand. Les frontières conventionnelles entre travail et non travail s'effritent et la société dans son ensemble devient la source d'un progrès technique exogène aux entreprises. Il en résulte que le concept de travail productif doit désormais s'étendre à l'ensemble des temps sociaux qui participent à la production et à la reproduction économique et sociale. Il en sera question par la suite.

La transition vers le capitalisme cognitif plonge ses racines dans trois processus à l'origine de la crise du rapport salarial et d'une expansion du système de protection sociale au-delà des fonctions et des compatibilités de la régulation fordiste :

1. *la contestation de l'organisation scientifique du travail et de la norme fordiste de l'emploi stable à plein temps et la vie durant.* Le refus du travail parcellisé, la montée du besoin d'autonomie des salariés, ont rendu de plus en plus impraticables et contreproductives les formes traditionnelles de mise au travail tayloriste en favorisant un basculement de la division du travail vers des principes cognitifs. Certes cette évolution ne signifie pas la fin de la recherche de voies neo-tayloristes de rationalisation du travail, et ce notamment dans les secteurs où, depuis le tournant des années 1980, la précarisation de la force de travail et l'égratignement des garanties du *Welfare* ont permis d'imposer un modèle de flexibilité défensive et de mobilité subie de la main-d'œuvre. Il n'en reste pas moins qu'à partir des années 1970 nous avons assisté à l'émergence, puis à la sédimentation d'un nouveau modèle culturel qui rejette l'identification à l'horizon de l'emploi stable et du travail subordonné comme voie par excellence de l'accès à la reconnaissance sociale et à l'estime de soi. Une attitude qui s'exprime dans l'aspiration à des formes de coopération productives et sociales alternatives au travail salarié (Zoll, 1992). En somme, et nous avons là un enseignement majeur pour penser une réforme du système de protection sociale, la

crise de la norme fordiste de l'emploi ne résulte pas seulement des politiques de flexibilisation et de dérégulation du marché du travail, mais aussi des comportements subjectifs de la force de travail. L'aspiration des générations montantes n'est pas « l'utopie triste » d'un retour au modèle de l'emploi salarié stable et la vie durant. Elle correspond plutôt à la demande d'un système de protection sociale susceptible d'assurer la sécurité du revenu en l'adaptant à la recherche de trajectoires individuelles marquées par des discontinuités et la multiplication des temps mixtes, tels que le travail gratuit, les loisirs actifs, des activités de formation qui ne sont pas directement finalisées par l'activité productive hétéronome.

2. *la constitution d'une intellectualité diffuse issue du phénomène de la « démocratisation de l'enseignement » et de l'élévation du niveau général de formation* (Vercellone, 1999). C'est cette nouvelle qualité de la force de travail qui a conduit à la montée du travail immatériel et intellectuel et à la remise en cause des formes de la division du travail et du progrès technique propres au capitalisme industriel. L'un des aspects les plus prégnants de ce phénomène de diffusion de savoir et de bouleversement de la division du travail issue du capitalisme est représenté par l'accès massif des femmes au système d'enseignement secondaire et supérieur, avec des taux qui dans de nombreuses filières universitaires dépassent ceux des hommes. Cette évolution va significativement de pair avec la hausse du taux d'activité et le féminisation du salariat (1/3 des femmes en 1962, près de la moitié aujourd'hui). Elle contribue à déstabiliser dans ses fondements, le modèle de la famille patriarcale sur lequel étaient assis à la fois la reproduction du salariat, la division sexuelle du travail et le système de protection sociale. Ce processus d'émancipation demeure pourtant largement inachevée tant en ce qui concerne la régulation du marché du travail que l'adaptation du système de protection sociale. En résulteront des contradictions d'autant plus aiguës que ce sont les femmes qui vont vivre le plus fortement l'expérience du déclasserment propre aux nouvelles générations aux études longs et subir les effets pervers, en termes d'accès aux droits sociaux, de carrières professionnelles discontinues.
3. *l'expansion des garanties et des services collectifs du Welfare*. Cette dynamique a contribué à la crise du fordisme en renversant « la longue tendance à la baisse du coût social de reproduction sociale de la force de travail », (Aglietta, 1976, p. 326). A posteriori, nous pouvons aussi affirmer qu'elle a posé, en même temps, les bases d'une économie fondée sur le savoir, et ce pour deux raisons essentielles:
 - la première est que les conditions sociales et les véritables secteurs moteurs d'une économie du savoir ne se trouvent pas dans les laboratoires privés de R&D des firmes consacrés à la production délibérée de connaissances. Il reposent en revanche sur les productions collectives intensives en connaissance au cœur des institutions du *Welfare State* (santé, éducation, recherche, etc.). Le rôle jadis dévolu, dans la croissance, à la production de biens matériels et au capital fixe est désormais remplacé par la primauté qui doit être accordée aux biens collectifs et aux investissements immatériels permettant la circulation des savoirs et la reproduction d'une intellectualité diffuse. Ainsi les services collectifs du *Welfare State*, au lieu d'être considérés comme un coût dont le financement dépend des prélèvements effectués sur le secteur marchand, devraient être plutôt reconnus comme les secteurs clés d'un mode de développement intensif en savoir. C'est du développement de ces secteurs que dépend le rythme et la qualité du développement ainsi que la possibilité d'une insertion non dépendante dans la nouvelle division internationale du travail. Santé, éducation, recherche, culture en

fait non seulement façonnent les modes de vie, mais déterminent aussi les ressorts sur lesquels repose la « compétitivité à long terme », cette dernière résultant de la capacité de mobiliser les compétences d'une force de travail à même de maîtriser une dynamique de changement continu et de renouveler sans cesse des savoirs soumis à une obsolescence rapide.

- la deuxième raison tient à la manière dont l'expansion du « salaire socialisé » a autorisé une atténuation de la contrainte au rapport salarial et une libération du temps qui, du point de vue du développement d'une économie du savoir, se présente désormais comme « une force productive immédiate ». Il faut souligner à cet égard un argument essentiel et, à notre sens, presque toujours négligé. La libération du « temps libre », d'un temps soustrait au contrôle direct du capital et à la contrainte au travail subordonné n'est pas un simple effet positif de la croissance de la productivité dans les secteurs de « l'économie officielle ». Elle en est aussi l'une des causes principales en raison de ses effets directs et indirects sur la diffusion du savoir et la dimension cumulative de la production de connaissances : dès lors que le travail immatériel et intellectuel tend à devenir dominant, le temps libre cesse d'être dans son opposition immédiate au temps de travail direct. Dans ce cadre, pour le dire avec Marx, le principal « capital fixe devient l'homme lui-même » et le « *le temps de travail immédiat ne peut pas rester dans son opposition abstraite au temps libre... temps libre qui agit lui-même à son tour, comme la plus grande des forces productives, sur la force productive du travail* » (Marx, 1982, p. 199). Dans ce même mouvement, cette libération du temps est aussi à l'origine de l'éclosion de formes de coopérations sociales et productives alternatives, d'un « travail libre » de production de soi, source d'une richesse qui échappe aux critères étriqués de la comptabilité nationale. Le temps libre ne se réduit plus à sa seule fonction cathartique, de reproduction du potentiel (énergétique) de la force de travail. Il s'ouvre sur des activités de formation, d'autoformation, de partage des savoirs qui s'insèrent ainsi dans les différentes activités humaines et, de par leur nature, affaiblissent les frontières temporelles : l'individu transporte son savoir d'un temps à l'autre, ce qui élève la valeur d'usage des différents temps sociaux et le processus cumulatif de production des connaissances (Vallade, 2004)

En ce sens, notons d'emblée que les mesures qui visent à imposer à prolonger la journée de travail ainsi que les années de cotisations ouvrant le droit à une retraite pleine ne sont pas qu'un simple archaïsme, se situant en contre-tendance par rapport à la tendance de longue période à la baisse du temps de travail. Ces mesures, à l'instar de tous les dispositifs qui visent aujourd'hui à accentuer la précarité de la force de travail, risquent aussi d'affaiblir certains des ressorts les plus fondamentaux de la croissance de la productivité et de l'innovation.

En somme, la crise du capitalisme industriel est dans une large mesure le résultat d'une dynamique de transformation sociale qui avait ébauché les contours d'un modèle de développement alternatif structuré sur deux axes principaux :

- la réappropriation et la socialisation des savoirs comme mécanismes de reproduction élargie d'une intellectualité diffuse permettant le dépassement des principes de la division smithienne et tayloriste du travail et l'expérimentation de formes alternatives de travail ;

- Le déploiement de la logique du salaire socialisé et des services collectifs du *Welfare State* (santé, éducation, recherche, etc.) en tant que secteurs moteurs d'un mode de développement non productiviste, fondée sur la primauté du non marchand et les productions intensives en connaissance finalisées à la production de l'homme par l'homme.

Notons que dans ces deux axes nous trouvons l'anticipation de ce mode de développement *anthropogénétique*, qui selon R. Boyer (2002), par exemple, pourrait être le nouvel horizon ouvert par l'effondrement des mythes de la nouvelle économie et la crise du régime de croissance financiarisé.

Finalement, la mise en place des conditions d'une économie fondée sur la connaissance et la centralité du travail immatériel et intellectuel précède d'un point de vue logique et historique la genèse du capitalisme cognitif. Celui-ci est, dans une large mesure, le résultat d'un processus de restructuration du capital qui vise à normaliser et à étouffer le potentiel d'émancipation inscrit, depuis la crise sociale du fordisme, dans l'essor d'une intellectualité diffuse et d'une économie basée sur la diffusion et le rôle moteur du savoir.

En somme, la nouveauté de la conjoncture historique actuelle ne consiste pas en la simple mise en place d'une économie fondée sur la connaissance (EFC), mais en une EFC soumise et encadrée par les formes institutionnelles régissant l'accumulation du capital, ce qui est une chose complètement différente (Lebert et Vercellone, 2004) [Cf. Encadré en Annexe] .

Aussi la transition vers le capitalisme cognitif exprime-t-elle le jeu d'une complexe dialectique conflits – restructuration par laquelle le capital tente d'encadrer, de s'appropriier et de soumettre à sa logique les conditions collectives de la production des connaissances.

C'est dans ce contexte que s'explique en grande partie la manière dont le capitalisme cognitif, sous l'égide de la finance et des politiques néo-libérales, a impulsé un nouveau processus de désocialisation de l'économie qui vise deux objectifs essentiels, et ce en dépit de leur caractère contradictoire avec les conditions sociales et institutionnelles qui pourraient permettre une gestion efficace de l'économie de la connaissance :

- le premier objectif est celui d'élargir la sphère marchande en colonisant progressivement les institutions du *Welfare State* et les biens communs représentés par le savoir et le vivant. Dans cette perspective se situe la stratégie de renforcement des droits de propriété intellectuels (DPI) et de privatisation rampante des services collectifs assurés par l'Etat hors marche. Il en va de même pour la pression exercée par la finance sur les dépenses « positives » de retraites et santé afin de s'appropriier d'un formidable marché potentiel liée à la croissance de la demande de soins et au vieillissement de la population. Dans ce cas, comme le remarquent Barbier et Théret (2004), l'enjeu est moins la réduction du montant absolu de ces dépenses que leur réintégration dans les circuits marchands et financiers;
- le second est d'accentuer, par le retour en force d'un ordre concurrentiel, la précarité et l'individualisation du rapport salarial, car le renforcement de la contrainte économique au salariat devient une condition essentielle du contrôle et de la mise au travail d'une force de travail de plus en plus autonome au niveau de la sphère de production. C'est dans ce cadre que l'on assiste aux politiques d'activation des dépenses dites passives dont l'importance est davantage qualitative que quantitative en relation avec les

mesures de précarisation et de flexibilisation « défensive » du marché du travail (Barbier et Théret, 2004).

Au total, nous pouvons affirmer que l'actuelle régulation du capitalisme cognitif repose sur une logique qui peut aller jusqu'à saper les sources collectives de la production du savoir.

Cependant le capitalisme cognitif, à l'instar de ce que fut le cas pour le capitalisme industriel, pourrait s'articuler à des modes de régulation et des régimes d'accumulation forts différents¹¹.

Aussi la crise actuelle ouvre-t-elle, selon nous, sur une bifurcation entre deux modèles opposés de régulation du rapport salarial et d'organisation sociale de la production.

- Le premier consisterait dans un approfondissement et une généralisation du modèle dualiste anglo-saxon. Une profonde inégalité des revenus et un faible système de couverture sociale à la base de la juxtaposition de deux secteurs et de deux composantes de la force de travail :

1. Dans un premier secteur serait concentrée une sorte « d'aristocratie » du travail intellectuel spécialisée dans des domaines pointus de la connaissance et de la technologie dans des activités orientées vers la prise de brevets. Cette composante de la force de travail, qualifiée de capital humain, verrait sa qualification et ses compétences reconnues. Sa rémunération intégrerait de plus en plus une participation aux dividendes du capital financier et des formes de couvertures privilégiant un système privatisé d'accès aux soins et le développement des retraites par capitalisation ;
2. Dans un deuxième secteur se concentrerait une main-d'œuvre dont la qualification n'est pas reconnue et qui devrait assurer les emplois les plus précaires de la division cognitive du travail ainsi que les tâches néo-tayloristes des secteurs traditionnels peu innovants et des nouveaux services standardisés. C'est le modèle type de l'économie des services anglo-saxon, marquée par la prépondérance de services marchands de très mauvaise qualité en termes de protection sociale, de rémunération et de conditions de travail.

- Le deuxième serait est un modèle non dualiste associant un haut niveau de formation générale de la population et un haut niveau de protection sociale. Ce modèle mettrait en avant non le renforcement des DPI mais la qualité des services collectifs, la qualification de la main-d'œuvre et la promotion active de la dimension collective dans la mise en œuvre d'une EFC. Les systèmes de *Welfare* des pays continentaux et nordiques de l'Union Européenne disposent de certains prérequis sur lesquels bâtir ce mode de régulation alternative, à condition de renouer avec une dynamique de *démarchandisation* de l'économie renforçant la liberté effective des individus vis-à-vis des forces du marché du travail. Dans cette perspective pourrait s'inscrire la mise en place d'un RSG inconditionnel. Ce dernier, du point de vue du développement d'une économie fondée sur la connaissance, se présenterait comme étant à la fois un investissement collectif de la

¹¹ Nous employons à propos le conditionnel puisque nous avons là l'une des questions centrales du programme de recherche autour de l'hypothèse du capitalisme cognitif. Signalons d'emblée que la réponse de Gorz (2003) à cette question semble être négative, comme le suggère l'expression selon laquelle le capitalisme cognitif est la crise du capitalisme lui-même.

société dans le savoir et un revenu primaire pour les individus, c'est-à-dire un salaire social issu directement de la production.

C'est à l'aune de ces types polaires de régulation du capitalisme cognitif qu'il importe de resituer le sens du débat sur différentes propositions de revenu garanti (complétive des revenus d'activité, conditionnelles ou inconditionnelles et indépendantes de l'emploi).

2. Impôt négatif, revenu minimum d'activité, allocation universelle, revenu social garanti

Afin de clarifier les enjeux de la réflexion actuelle sur la réforme du système de protection sociale il est nécessaire de mettre en évidence la dichotomie entre deux conceptions du revenu garanti : celle néo-libérale d'un revenu *minimum et conditionnel de subsistance* d'une part, et celle d'un « revenu social garanti », d'autre part. Dans cette démarche, nous essayerons également d'identifier certaines limites et ambivalences des propositions d'allocation universelle qui ont pu parfois justifier, selon nous, un amalgame avec l'approche libérale de l'impôt négatif et/ou d'un revenu minimum conditionnel.

2.1. La conception néo-libérale du revenu minimum et conditionnel de subsistance

Une première conception préconise l'instauration de ce que l'on peut appeler un *revenu minimum et conditionnel de subsistance*. Cette approche s'inscrit dans la tradition de la théorie libérale selon laquelle la cause principale du chômage découlerait des rigidités du marché du travail (SMIC, minima sociaux, indemnités chômage notamment) qui empêchent les salaires de s'infléchir pour atteindre un niveau compatible avec le retour au plein emploi. Aussi la mise en place d'un revenu minimum garanti devrait-elle avoir comme contrepartie l'abrogation du SMIC et des autres transferts sociaux considérés comme responsables de « trappes à inactivité ». Dans cette optique, le revenu minimum est un instrument de *désocialisation* de l'économie et de rétablissement d'une régulation concurrentielle du marché du travail.

Le principe d'une *conditionnalité forte* (soumettant l'octroi d'un revenu minimum à une contrepartie en travail) est un autre trait fondamental de la plupart des propositions d'inspiration néo-libérale. La loi instaurant un « revenu minimum d'activité » (RMA) constitue une illustration exemplaire d'une telle approche qui s'inscrit dans la droite ligne du modèle disciplinaire des *Poor-Laws* et de l'accélération de la transition vers une logique de *Workfare*

Cette logique est également au cœur des propositions qui se réclament de la formule de « l'impôt négatif » chère à Milton Friedman. Notons que sur le plan technique, « l'impôt négatif » pourrait en principe être conciliable avec un revenu minimum indépendant de l'emploi. Il s'agirait de fixer un seuil de pauvreté sur la base duquel serait versée une allocation compensatoire à toute personne dont le revenu est inférieur à ce seuil (au-delà duquel s'opérerait le prélèvement fiscal habituel). En réalité, les propositions qui s'inspirent de cette technique prévoient presque toujours que cette dotation financière soit modulée en fonction de l'incitation au travail et que les chômeurs dits « volontaires » en soient exclus : en somme, l'impôt négatif ne devrait être versé qu'à ceux qui ont déjà un emploi et servir de complément à un revenu d'activité insuffisant.

Certes, ce lien direct entre droit au revenu et obligation au travail n'est parfois pas explicite. Cependant, les montants prévus pour cette allocation sont si faibles et les

contreparties en termes de suppression des autres transferts sociaux si importantes que la logique de l'impôt négatif reste inchangée : renforcer la contrainte au rapport salarial et subventionner le développement des *working poors* « en permettant le cumul d'un revenu social de base insuffisant pour vivre avec un revenu du travail également insuffisant » (Gorz, 1997, p. 134)

Finalement, le revenu minimum de subsistance est un dispositif de régulation d'une dualisation croissante du marché du travail, grâce auquel l'essor des formes dites atypiques et précaires d'emploi pourrait devenir, pour des pans entiers de l'économie, la nouvelle norme de référence régissant les conditions d'emploi et de formation des salaires. Tout en se présentant comme une mesure de réinsertion en faveur des exclus de la « nouvelle économie », l'impôt négatif n'est en réalité qu'une nouvelle forme, plus ou moins déguisée, de subvention à l'emploi. Elle s'ajouterait à la pléthore d'aides et d'exonérations des cotisations employeurs qui ont été déjà mises en place pour favoriser, par la baisse du coût (direct) du travail, l'emploi des travailleurs « peu qualifiés ». *C'est une socialisation des revenus, mais sous la forme régressive d'une socialisation des coûts du travail permettant aux employeurs de verser un « salaire direct » inférieur au seuil de pauvreté.*

Pour les tenants néo-libéraux de l'impôt négatif, cette mesure devrait par ailleurs conduire à une baisse considérable des prélèvements obligatoires puisqu'une allocation unique et dégressive, financée par voie fiscale, devrait remplacer peu à peu les transferts sociaux actuels de l'Etat-Providence.

Ce raisonnement n'est pourtant pas exempt de contradictions et l'adoption des propositions néo-libérales pourrait déboucher à terme sur une crise fiscale. En effet, la mise en place, à grande échelle, de cette conception du revenu minimum conduirait les employeurs à sélectionner la force de travail employée sur la base de l'acceptation d'un salaire inférieur au revenu de subsistance. Fort probablement, l'instauration d'un « revenu minimum et conditionnel de subsistance » se traduirait plutôt par un effet de substitution entre différentes composantes de la force de travail que par une véritable création d'emplois. De surcroît, dans le cas de la suppression du SMIC, le salaire direct versé par les employeurs pourrait baisser de manière proportionnelle à l'écart que l'impôt négatif permettrait de combler. Le développement de cette logique risquerait de finir par rendre exorbitant le coût de financement du revenu minimum et ce, en dépit des épargnes réalisées par la suppression des autres transferts et services du *Welfare*¹².

C'est pourtant dans cette direction que s'est orienté, depuis la loi de finances pour 2001, la politique des revenus en France en adoptant, pour remplacer la baisse de la CSG, la proposition du rapport Pisani-Ferry d'un impôt négatif, rebaptisé en l'occurrence « prime pour l'emploi » (PPE). Cette mesure, reconduite par le gouvernement Raffarin (et qui vient de faire l'objet d'une nouvelle revalorisation), consiste justement à verser aux bas salaires un complément de revenu destiné à améliorer leur pouvoir d'achat.

La conception de ce complément de revenu rempli en partie trois fonctions que les propositions néo-libérales attribuent à l'impôt négatif, à savoir :

- la PPE est conditionnelle car elle est réservée aux seuls ménages comprenant au moins un salarié employé ;
- la PPE est « incitative » à l'emploi, ou plus précisément aux « *working poors* » car cette allocation dépend du temps de travail réalisé durant l'année. Les salariés sont ainsi incités à accepter un maximum d'emplois précaires afin de cumuler des heures de travail leur permettant d'atteindre le maximum de la prime ;
- de cette sorte, la PPE entérine la suppression de fait du SMIC résultant du développement

¹² Comme le montre l'exemple américain de l'EITC. A la différence de ce que visent les partisans d'un revenu minimum completif d'activité, le salaire minimum horaire n'a pas été supprimé, mais a du même être augmenté en 1996 à la « suite d'une période où le pouvoir d'achat du salaire minimal fédéral avait baissé de plus de 25% entre 1980 et le début des années 1990 », (Piketty, 2004, p. 90).

des formes atypiques et précaires d'emploi.

2.2. L'approche du « revenu social garanti » : salaire social ou allocation universelle ?

A la théorie néo-libérale du «revenu minimum et conditionnel de subsistance» s'oppose la proposition d'un «revenu social garanti indépendant de l'emploi».

Pour cette deuxième conception, la mise en place d'un revenu garanti inconditionnel est un instrument de resocialisation de l'économie et d'atténuation de la contrainte monétaire qu'est le rapport salarial. Cette approche, sur le plan théorique, considère le chômage et la précarité comme le produit d'une logique, celle qui caractérise le statut du salarié dans une *économie monétaire de production* (au sens de Keynes et de Marx).

Sur cette base, la réflexion sur le «revenu social garanti» s'appuie sur l'une des conséquences majeures des politiques de flexibilisation du marché du travail. Il s'agit de la manière dont l'insécurité économique, rejetée sur le salariat, fait réémerger avec force la nature première du rapport salarial : celle d'être une contrainte monétaire faisant de l'emploi salarié la condition d'accès à la monnaie, c'est-à-dire à un revenu dépendant des anticipations des capitalistes concernant le volume de la production et de l'emploi. C'est aussi pourquoi la question soulevée par l'instauration d'un RSG suffisant s'inscrit dans une réflexion plus ample et complexe. Elle concerne l'élaboration d'un nouveau droit du travail et d'un système de protection sociale capables de réconcilier sécurité du revenu et mobilité de l'emploi et de favoriser la mobilité choisie au détriment de la mobilité subie liée à la précarité. Aussi, pour les tenants du RSG, son montant devrait-il être idéalement établi à un niveau suffisamment élevé pour permettre à tout un chacun de mener une vie décente. De toute manière, ce doit être au moins un «revenu suffisant pour préserver la liberté des travailleurs d'accepter ou de refuser les conditions de travail qu'on leur propose» (Passet, 2000). Il en résulte aussi que dans sa définition même le droit au RSG doit s'articuler au droit à l'accès à un ensemble de services assurés hors marché (droit au logement, à la santé, à la formation, etc.). De ce point de vue, le RSG présuppose le maintien et implique l'expansion du système de garanties lié aux institutions de l'Etat-Providence.

Le revenu "plancher" que représenterait le RSG s'inscrirait dans un modèle de « flexibilité offensive », garantissant la continuité du revenu malgré la discontinuité choisie ou subie des rapports d'emploi. Il pousserait "vers le haut" l'échelle des revenus d'activité en favorisant le pouvoir de négociation des salariés et partant, la « modernisation » des relations professionnelles et de l'organisation du travail. Par conséquent, dans notre approche, la logique présidant la mise en place d'un RSG ne comporterait ni la suppression du SMIC, ni celle d'autres prestations assurantielles de l'Etat-Providence, comme par exemple les indemnités de chômage. Elle n'impliquerait que la suppression d'un certain nombre de minima sociaux d'un montant inférieur, tout en assurant le remplacement d'une logique assistancielle par celle d'un RSG inconditionnel et, comme nous l'avons souligné, conçu comme un revenu primaire.

Il convient d'insister sur ce point puisque nous avons là un point de divergence essentiel entre notre approche du RSG et celle des tenants d'une allocation universelle (d'un revenu d'existence ou de citoyenneté). En fait, la limite principale et première qui affecte, à notre sens, nombre de propositions d'une allocation universelle¹³ tient à l'enfermement dans une logique qui demeure purement redistributive et incapable d'asseoir la légitimité de la proposition du RSG sur une analyse des transformations intervenues dans les mécanismes de création de la valeur et des richesses. En absence d'une remise en cause des notions de travail productif et improductif héritées de l'économie politique du capitalisme industriel, la

¹³ Pour une revue critique de la littérature, voir Cerica et Vercellone, (1993), Dieuaide et Vercellone, (1999) Euzeby (1991).

formulation du RSG risque d'apparaître celle d'un revenu de transfert de type **assistanciel**. Cette faiblesse théorique constitue notamment le talon d'Achille des interprétations en termes de « fin du travail » à la Rifkin. Selon cette approche, la justification première d'une allocation universelle résulterait d'un contexte de chômage technologique structurel où l'emploi deviendrait une marchandise rare tandis que le travail perdrait son rôle central dans le processus de création de la richesse. Dans ce cadre, le revenu garanti est essentiellement pensé comme le revenu pour les exclus de la troisième révolution industrielle des TIC. De toute manière, un revenu conçu comme un prélèvement sur la valeur créée par les gagnants de la « nouvelle économie ».

Sur cette base, la proposition d'une allocation universelle est facilement victime de deux critiques principales : i) l'illégitimité économique et éthique de l'affirmation d'un droit à un revenu qui ne trouverait pas sa contrepartie dans une contribution à la création des richesses, ii) sa mise en place risquerait d'engendrer une révolte fiscale.

De cette difficulté résultent en grande partie deux conséquences qui, selon nous, affectent la cohérence et/ou la crédibilité des propositions de RSG :

1) le montant du « revenu de citoyenneté » est estimé à un niveau dérisoire et, de toute manière, incompatible avec l'idée « d'un revenu suffisant pour préserver la liberté des travailleurs d'accepter ou de refuser les conditions de travail qu'on leur propose » ;

2) Faute de concevoir le RSG comme un revenu primaire issu directement de la socialisation des mécanismes de la production, forte est alors la tentation de réintroduire un lien entre allocation (tutélaire) et travail obligatoire dans le tiers secteur (Rifkin, Offe), ou de réserver son octroi aux personnes démontrant de prendre soin de personnes dépendantes, par exemple dans le cadre du travail domestique (Elson).

2.3. Le RSG comme salaire social et revenu primaire

Dépasser ces impasses, nous l'avons dit, implique un réexamen en profondeur de la manière d'appréhender les notions même de travail productif, de « richesse » et ses principaux indicateurs, en mettant en évidence le décalage entre les nouvelles normes de production du « capitalisme cognitif » et les normes de répartition héritées du capitalisme industriel. Dans cette optique le RSG doit être pensé comme un salaire social fondé sur la reconnaissance du caractère immédiatement productif de l'ensemble de la force de travail. Son fondement doit être rapproché de la mutation des mécanismes d'obtention des gains de productivité et de l'innovation technologique qui va de pair avec le contenu de plus en plus immatériel et intellectuel de la production. Il doit également s'articuler à la remise en cause du postulat selon lequel le seul travail digne d'être rémunéré est celui réglementé par les normes des rapports marchands et du rapport salarial.

A la différence des interprétations technologiques en termes de « fin du travail », la crise actuelle de la forme du travail – emploi est, à notre sens, loin de signifier une crise du travail comme source de la production de valeur et de richesse.

La transformation actuelle traduit plutôt un changement paradigmatique de la notion de travail productif dans lequel le « savoir social général » se présente comme « force productive immédiate ».

Cette tendance se manifeste par quatre évolutions majeures :

- la norme industrielle du travail abstrait, interchangeable et facilement mesurable par la règle de l'horloge et du chronomètre, est rendue de plus en plus caduque par l'essor de l'économie fondée sur le savoir et des compétences non codifiables ;

- le temps de travail immédiat consacré à la production n'est plus qu'une fraction, et pas nécessairement la plus importante, du temps social de production ;
- l'usage des biens informationnels, à la différence des biens de consommation fordistes, consomme du temps et contribue à effacer les frontières entre les sphères de la production et celles de la consommation ;
- les frontières traditionnelles entre travail et non-travail s'estompent et tout rapport de proportionnalité entre rémunération et travail individuel est rompu.

Cette hypothèse de lecture implique la remise en cause de trois piliers traditionnels de la théorie de la valeur et de la répartition :

- la théorie de la valeur fondée sur l'existence d'un prix de marché. Sa remise en cause résulte de deux raisons principales : i) de l'incapacité d'une théorie marchande de la valeur à rendre compte du rôle productif du non marchand ; ii) de l'inadéquation du système des prix à exprimer la création de valeur ajoutée issue des externalités liées au savoir et à la coopération sociale du travail qui se développe hors de l'univers de l'entreprise et de la sphère marchande ;
- la théorie de la valeur selon laquelle le temps de travail immédiat consacré directement à une activité de production matérielle est la principale source productive du travail humain, sa mesure permettant d'établir un rapport proportionnel entre rémunération et effort individuel ;
- la théorie de la répartition selon laquelle chaque facteur de production peut être rémunéré selon sa contribution au produit total : dans la mesure où l'organisation sociale de la production se présente de plus en plus (comme dans l'hypothèse marxienne du *general intellect*) sous la forme d'un système intégré, marqué par une interdépendance générale, l'estimation de la productivité de chaque facteur de production, considérée isolément et appréhendée par le calcul marginal, perd toute pertinence (Passet, 2000 et 2003).

En somme, continuer à se référer au concept traditionnel de travail productif relèverait aujourd'hui du même anachronisme qui aurait consisté, par exemple, après la première révolution industrielle, à maintenir les anciennes catégories élaborées par les physiocrates qui considéraient que seul le travail dans l'agriculture était productif. Le maintien de ces catégories aurait signifié que le travail des salariés dans l'industrie manufacturière était un travail improductif et parasitaire. Puisque la coopération sociale précède et dépasse le temps de travail immédiat consacré à la production, on peut formuler l'hypothèse selon laquelle le travail dans le capitalisme cognitif est toujours, aussi et du moins dans une certaine proportion, travail souterrain, faisant partie d'une *économie non rémunérée forcée*. En dépit de sa contribution productive, ce travail social n'est pas rémunéré et la valeur de cette production est réputée nulle car elle n'appartient pas ou échappe à la sphère monétaire de l'échange marchand et du rapport salarial. Précisons bien qu'ici, l'expression travail-économie souterraine ne doit pas être confondue avec la sphère traditionnelle de l'économie informelle marchande. Nous désignons une dimension productive différente et bien plus vaste. Le travail souterrain est, en premier lieu, la vie non rétribuée, c'est-à-dire la partie de l'activité humaine qui, quoique homogène dans ses formes et pour les qualités requises à l'activité de travail proprement dite, n'est pas comptabilisée en tant que force productive créatrice de valeur et/ou de richesses.

Notons aussi que cette analyse constitue en elle-même une réponse à l'argument de la contrepartie en travail souvent évoqué par les critiques «éthique» d'un droit à un revenu garanti indépendant de l'emploi. *En effet, la contrepartie en travail existe déjà. C'est, au contraire, sa contrepartie en terme de revenu qui fait défaut.*

La légitimation socio-économique du RSG pourrait ainsi se fonder en partie sur la prise en compte et la rémunération de cette dynamique économique souterraine jusqu'ici non reconnue.

Pour mieux étayer cette argumentation, il serait également possible d'explorer deux voies de recherche complémentaires :

1) La première consiste à évaluer l'impact virtuel sur le calcul du PIB, au moyen, par exemple, d'un calcul en termes de prix et/ou de salaires fictifs, des économies non marchandes (non reconnues). Cette démarche permettrait de reconnaître et de faire en quelque sorte émerger dans la sphère de l'économie officielle les activités de production et d'échange non marchands et/ou fondées sur du travail social non reconnu, car son statut ne prévoit pas un contrat de louage de services rémunéré selon la norme du rapport salarial. Dans cette optique, il importe de prendre en compte l'évolution incessante des différentes composantes appartenant à la sphère de l'économie non marchande. En particulier, la contribution de cette sphère de l'économie cachée à la création de la richesse sociale apparaît d'une importance croissante sous l'impulsion de deux facteurs :

- l'essor des formes associatives comme moment de resocialisation de l'économie et d'expansion de services collectifs ;

- le rôle croissant que la diffusion du savoir joue dans le développement des forces productives résulte d'une expansion formidable de la sphère du non marchand. Cette expansion est liée à l'effritement des frontières traditionnelles entre temps libre et temps de travail et au développement de réseaux hors-marché de coopération productive et d'échange de connaissances. L'impact de l'économie non marchande sur le calcul du PIB s'élèverait sans doute de manière impressionnante si, à l'instar du travail domestique, on essayait, par exemple, d'estimer la "valeur" au moyen de salaires fictifs du travail de formation et de recherche non rémunéré.

Notons que, du point de vue de la problématique du RSG cette piste de recherche présente un double intérêt théorique et empirique : elle permet de faire avancer la réflexion sur le caractère étriqué des critères actuels de calcul du PIB, tout en montrant l'inadéquation d'une conception qui fait de la forme du travail-emploi salarié et/ou marchand la seule forme de travail productive et digne d'être rémunérée. L'intégration et la reconnaissance officielle dans l'estimation du PIB des économies non marchandes pourraient ainsi être un facteur de légitimation sociale du RSG. Précisons aussi que, loin d'en être un facteur de normalisation, le RSG constituerait ainsi un rempart essentiel permettant de préserver l'autonomie de la sphère des activités non marchandes du processus de colonisation du marché.

2) La deuxième voie de recherche pourrait reposer sur l'élaboration d'indicateurs permettant de mieux évaluer les externalités positives que l'économie non marchande engendre pour l'économie marchande. Ces externalités sont liées notamment au rôle du savoir qui explique la nature de plus en plus collective des gains de productivité et de l'innovation.

Enfin, la proposition du RSG, en tant que revenu primaire (contrepartie d'un travail souterrain et aujourd'hui non reconnu), s'appuie sur un réexamen et une extension de la notion de travail productif, et ce d'un double point de vue :

- le premier a trait au concept de travail productif, conçu selon la tradition dominante au sein de l'économie politique, comme le travail qui engendre un profit et/ou participe à la création de valeur. Il s'agit là du constat selon lequel nous assistons aujourd'hui à une extension importante des temps de travail, hors journée officielle du travail, qui sont directement ou indirectement impliqués dans la formation de la valeur captée par les

entreprises. Le RSG, en tant que salaire social, correspondrait, de ce point de vue, à la rémunération de cette dimension de plus en plus collective d'une activité créatrice de valeur qui s'étend sur l'ensemble des temps sociaux en donnant lieu à une énorme masse de travail non reconnue et non rétribuée.

- Le second point de vue renvoie, lui, au concept de travail productif pensé comme le travail producteur de valeurs d'usage, source d'une richesse échappant à la logique marchande et du travail salarié subordonné.

Notons le rapport à la fois d'antagonisme et de complémentarité que ces deux formes contradictoires de travail productif entretiennent dans le développement du capitalisme cognitif. L'expansion du travail libre va en fait de pair avec sa subordination au travail social producteur de valeur en raison même des tendances qui poussent vers un brouillage de la séparation entre travail et non travail, sphère de la production et celle de la reproduction. La question posée par le RSG est non seulement celle de la reconnaissance de cette deuxième dimension du travail productif, mais aussi et surtout celle de son émancipation de la sphère de la production de valeur et de plus-value. A cet égard, pour reprendre l'expression de Gorz, « seule l'inconditionnalité du revenu pourra préserver l'inconditionnalité des activités qui n'ont tous leur sens que si elles sont accomplies pour elles-mêmes » (Gorz, 1997, pp. 143-144)

3. Modalités d'instauration, impact et financement du RSG : quelques pistes de réflexion

La proposition d'un RSG constitue une flèche de l'histoire qui d'ores et déjà peut livrer une série d'indications en vue de l'élaboration d'une contre-réforme permettant une sortie par le haut de la crise du *Welfare*. La proposition d'un Revenu Social Garanti constitue en fait, à nos yeux, un dispositif qui contribuerait à étendre la logique du « salaire socialisé », au sens de Friot, et à préserver les acquis du système de protection sociale, tout en s'attaquant à certains facteurs responsables de la détérioration de la part des salaires dans le partage du revenu depuis le tournant des années 1980.

3.1. Modalités d'instauration, impact

Dans un premier temps, le RSG pourrait être accordé à toute personne en âge de travailler. Son montant serait établi à un niveau relativement faible, intermédiaire entre le seuil de pauvreté et le SMIC (la moitié du salaire médian, soit 700 euros environ dans l'hypothèse retenue par l'estimation présentée à la fin de cette section), mais suffisant pour rejeter des offres d'emploi indignes en termes d'horaire, des conditions de travail et de rémunérations, comme c'est, par exemple, souvent le cas pour le temps partiel subi.

Au total cinq autres traits majeurs caractériseraient l'instauration du RSG, tout en le différenciant d'une allocation universelle, des minima sociaux ou encore d'un impôt négatif :

1. Le RSG devrait être considéré comme un revenu primaire (avant impôt et toute redistribution) et non comme un revenu de transfert. Il se fonderait sur la reconnaissance du caractère immédiatement productif de l'ensemble de la force de travail et des activités marchandes et non marchandes qui participent à la production

de richesse. Un corollaire de cette réforme serait une refonte des modalités de calcul des périodes de vie prises en compte pour avoir droit à une retraite à taux plein. Elle pourrait être associée, dès maintenant, à l'instauration de droits de tirage sociaux, c'est-à-dire à des « bons » que l'on peut utiliser tout au long de la vie, bons à tant d'années de formation, droit à prendre un congé parental, à la découverte de soi-même etc. (Gazier, 2003).

2. A la différence d'un impôt négatif versé à la fin de l'année, le RSG assurerait tout au long de l'année la continuité du revenu par delà la discontinuité des formes d'activités et d'emploi.
3. Le RSG, en tant que revenu primaire, intégrerait, comme les autres revenus d'activité, une partie correspondant au salaire indirect, sous la forme d'une CSG, d'une CRDS et/ou d'une cotisation sociale. Il participerait ainsi au financement de la protection sociale et du système de retraite. De cette manière, le RSG, en reconnaissant le caractère productif de l'ensemble des activités, contribuerait à la restauration d'une sorte de « nouveau plein emploi » qui, comme on le sait, représente, avec la hausse de la part des salaires dans le PIB, l'une des conditions de l'équilibre du système de protection sociale.
4. Le RSG serait cumulable avec d'autres revenus d'activité et de patrimoine, lesquels à partir d'un certain seuil sont soumis à l'impôt. De cette manière, le RSG, tout en maintenant son caractère universel et inconditionnel, aurait un caractère fortement redistributif. Le coût net de financement du RSG doit donc être estimé en prenant en compte le prélèvement fiscal opéré traditionnellement sur l'ensemble des revenus des ménages, dont le RSG serait l'une des composantes. Autrement dit, le RSG peut se cumuler sans plafond de ressources, mais il est imposable et serait en très grande partie récupéré sur les revenus élevés. La prise en compte de cet effet de seuil réduit d'autant le coût réel net de financement du RSG, ou plus précisément la part du revenu distribuée sous cette forme de salaire socialisé.
5. Autre point important : tant pour des raisons de justice sociale que de viabilité macro-économique, la mise en place d'un revenu (ou salaire) social garanti devrait être associée à une réforme de l'impôt sur le revenu accentuant vigoureusement son caractère progressif. De cette sorte, le « coût budgétaire » initial d'instauration du RSG, tout en favorisant une distribution beaucoup plus égalitaire du revenu, serait considérablement amoindri et, dès le départ, n'entrerait pas en concurrence avec le financement d'autres acquis essentiels de la protection sociale.

Dans cette perspective, l'instauration d'un RSG pourrait être l'un des piliers de l'élaboration d'un nouveau droit du travail et d'un système de protection sociale capables de réconcilier sécurité du revenu et mobilité de l'emploi et des autres formes d'activité.

IL permettrait de réaliser deux conditions principales pour aboutir à un renversement de la logique actuelle de précarisation :

- premièrement, il autoriserait une amélioration considérable des conditions de vie de plus de quatre millions de Français vivant sous le seuil de pauvreté et dont une partie considérable est constituée de salariés et non de chômeurs.
- deuxièmement, il permettrait d'intervenir du « dehors », à partir de la société pour agir aussi sur le « dedans », c'est-à-dire sur les conditions de travail et de rémunération des entreprises.

De ce point de vue, nous pouvons affirmer que le revenu "plancher" que représenterait le revenu social garanti s'inscrirait dans un modèle de « flexibilité offensive » qui se traduirait par cinq effets principaux :

- Il pousserait "vers le haut" l'échelle des revenus d'activité, car un RSG favoriserait le pouvoir de négociation des salariés et conduirait à une modernisation des relations professionnelles et de l'organisation du travail ;
- Les entreprises seraient amenées à réduire le recours aux formes précaires d'emploi car elles se trouveraient contraintes à retenir des salariés qui disposent de davantage d'alternatives ;
- Il se produirait une pénurie de main-d'œuvre dans l'économie des services industrialisés (à la « Mc. Donald ») consommateurs d'une grande quantité de force de travail précaire, tout en remettant en cause un mode de régulation qui s'appuie aujourd'hui sur une mesure hautement discriminatoire : celle qui exclue les moins de 25 ans de l'accès au RMI. Il en résulterait, y compris dans ces secteurs, une dynamique favorisant une sortie du taylorisme ;
- Le RSG, favoriserait également le pouvoir de négociation pour d'autres catégories d'emplois non salariés. Ainsi les travailleurs autonomes pourraient bénéficier de marges de manœuvres plus amples dans les rapports de sous-traitance. Un RSG leur permettrait notamment de réduire leur temps de travail sans subir une amputation de revenu ;
- Enfin, le RSG, en atténuant la contrainte au rapport salarial, correspondrait à une véritable réduction du « temps de travail ». Cette augmentation du temps libre se traduirait probablement dans une hausse de la demande de formation et dans le développement d'activités librement choisies dans le secteur non marchand. Elle permettrait l'essor de formes de coopération comme celles incarnées par le modèle exemplaire du logiciel libre ou de certaines expériences du tiers secteur

Le RSG, peut ainsi se révéler comme l'un des piliers d'une rupture avec l'actuel logique néo-libérale de régulation du capitalisme cognitif et favoriser la transition vers un mode de développement socialement soutenable fondée sur un système de savoirs ouverts et sur la primauté de formes de coopération et de production non marchandes. Il remplacerait la nostalgie d'un retour à un modèle fordiste de plein emploi par un modèle de pleine activité¹⁴, construit sur la reconnaissance et la rémunération de l'ensemble des temps sociaux et des formes d'activité qui participent à la création de richesse. En somme, à l'heure de l'économie de l'immatériel et de l'intellectuel, la recherche d'un nouveau plein emploi n'a plus besoin de passer par une politique volontariste de nouveaux ateliers du travail, voire par une sorte d'économie keynésienne de guerre rétablissant à tout prix la norme du plein emploi salarié. Elle peut en revanche passer par la reconnaissance et la libération du potentiel inscrit dans une coopération du travail libre et non marchande, à condition de s'affranchir de cette véritable « pensée unique » qui consiste à n'accorder qu'au seul travail subordonné et marchand le statut de travail productif¹⁵. Nous avons là, nous semble-t-il, quelques pistes de réflexions pour une sortie par le haut de la crise du *Welfare* qui méritent d'être approfondies, même si cet horizon implique une refonte de l'organisation des rapports sociaux et des modes penser.

¹⁴ Le terme activité est ici employé dans un sens proche de celui de K. Marx lorsqu'il opposait les concepts de *labor* et de *free activity*. Il a donc, bien évidemment, une signification opposée à celle à l'origine de la proposition du RMA qui détourne le terme activité pour en faire une forme d'emploi salariée dégradée et somme toute dégradante.

¹⁵ En somme, notre société n'est point la société de la fin du travail, mais celle de la crise d'un lien social construit autour de la norme du rapport salarial.

3.2. Financement

Si pour Philippe van Parijs il est indispensable de fonder la légitimité éthique d'un revenu universel de niveau substantiel, il est également nécessaire d'en démontrer la soutenabilité financière au sein d'un Etat-Providence profondément rénové. Il y a donc une étroite articulation entre la conception éthique légitimant le revenu universel, et la détermination de sources de financement également légitimes au plan de l'équité, de sorte que l'on accède ainsi à un niveau supérieur de l'Etat-Providence sans récuser ses formes antérieures.

Pour Philippe van Parijs trois sources de financement sont envisageables : la taxation des donations et des successions qui introduit la dimension temporelle de l'égalisation des ressources externes ; la mise en place d'une écotaxe afin de limiter l'appropriation privée et la détérioration des ressources communes au mépris du sort des générations futures ; et surtout¹⁶ l'élargissement de l'imposition des revenus marchands car la rareté de l'emploi serait devenue une dimension structurelle de nos économies modernes et donnerait naissances à des rentes d'emploi accaparées par certains comme autant de privilèges.

Le chômage est certes une dimension structurelle de nos économies, mais il est la manifestation de la mutation en cours du système capitaliste. L'hypothèse de capitalisme cognitif que nous avons adoptée ici, ouvre comme nous l'avons montré vers une réforme radicale du mode de répartition des richesses dont le revenu social garanti (RSG) est la clé de voûte. La légitimité de celui-ci doit donc selon nous, être recherchée du côté des structures économiques et de la montée du travail immatériel et intellectuel.

Il n'en demeure pas moins que l'hypothèse du revenu social garanti fait l'objet de critiques sévères, au centre desquelles sa faisabilité financière figure en bonne place. C'est l'objet de cette section que d'explorer cette question à partir de plusieurs scénarios, au sein desquels l'un d'entre eux sera plus particulièrement privilégié. Comme le relevait Philippe van Parijs, il doit y avoir une étroite articulation entre la faisabilité financière du RSG et les fondements de celui-ci. C'est la raison pour laquelle sa mise en place devrait être assortie d'une profonde réforme du système de transferts positifs et négatifs.

3.2.1 - Estimation du coût brut du RSG

Les débats sur le revenu universel (ou l'allocation universelle) se déroulent fréquemment sans la moindre évaluation de son coût. Et lorsque la question de sa faisabilité est évoquée, les mesures de financement sont souvent discutées sans être rattachées à la moindre évaluation. La critique d'autorité¹⁷, derrière laquelle se dissimulent mal les oripeaux du conservatisme en vertu duquel il serait indécent de distribuer un revenu de niveau substantiel sans qu'un travail répondant aux normes productives classiques soit fourni en contrepartie, en est d'autant renforcée.

La première étape de la démarche ici proposée consiste donc à évaluer le coût brut de la mesure proposée, en distinguant plusieurs scénarios possibles.

¹⁶ Ce serait en effet pour Philippe van Parijs la principale source de financement d'une allocation universelle de haut niveau (1996, p. 38 et s.).

¹⁷ Le revenu de citoyenneté est "irréaliste" ou "utopiste", car trop coûteux.

Tableau 1 : Estimation du coût annuel brut
(en mds d'€)

Hypothèses	Coût annuel brut en mds d'€
H1 : 150 € / mois	61,2
H2 : 225 € / mois	91,8
H3 : 300 € / mois	122,4
H4 : 1/2 salaire moyen	359,9
H5 : 1/2 salaire médian	286,3
H6 : 2/3 salaire médian	381,8

Le coût de la mesure envisagée est donc potentiellement très important puisque dans le scénario 6 il représenterait près de 85% de l'ensemble des prestations de protection sociale distribuées, selon les comptes de la protection sociale (2003). Tous les scénarios ne présentent pas cependant le même intérêt. Les trois premiers conduiraient à distribuer un revenu inconditionnel pour un montant individuel inférieur à celui de l'actuel RMI, ce qui est incompatible avec l'idée d'une prestation substantielle, et pour un coût nettement supérieur à celui-ci, ce qui serait inefficace. L'hypothèse 4 et l'hypothèse 6 à l'inverse, conduiraient à verser un RSG mensuel (respectivement 880 € et 940 €) trop proche du niveau actuel du SMIC net de sorte qu'il entrerait directement en concurrence avec celui-ci et le délégitimerait. C'est la raison pour laquelle l'hypothèse 5 (un revenu de 700 € mensuel) nous semble fournir la borne supérieure des niveaux de RSG envisageables, compte tenu des objectifs qui lui sont fixés.

Bien évidemment, dans une première approche, le niveau du coût brut annuel pour les finances publiques semble conforter l'argument d'autorité. Il convient pourtant de pousser plus loin les investigations, afin d'explorer les modalités de financement qui pourraient néanmoins être mobilisées pour répondre au besoin ainsi créé.

3.2.2 - L'autofinancement partiel

Étroitement associé à la mutation du capitalisme synthétisée sous l'hypothèse de capitalisme cognitif, le revenu social garanti proposé présente comme nous l'avons montré dans les parties précédentes, la caractéristique d'être assimilable à un revenu primaire. En conséquence, il doit être traité comme ceux-ci et soumis aux divers prélèvements fiscaux sur les revenus des ménages en vigueur, à commencer par la CSG, la CRDS et l'IRPP¹⁸. Le tableau 2 ci-dessous présente une évaluation des montants qui seraient ainsi collectés.

¹⁸ L'encadré 1 expose les raisons pour lesquelles, dans le cadre cette première estimation, nous avons choisi de ne pas soumettre le revenu social garanti aux cotisations sociales.

Tableau 2 : Autofinancement par assujettissement au système de prélèvement direct existant (en mds d'€)

Hypothèses	CSG	CRDS	IRPP
H1 : 150 € / mois	4,4	0,3	9,2
H2 : 225 € / mois	6,5	0,5	13,8
H3 : 300 € / mois	8,7	0,6	18,4
H4 : 1/2 salaire moyen	25,6	1,8	54,1
H5 : 1/2 salaire médian	20,4	1,4	43,1
H6 : 2/3 salaire médian	27,2	1,9	57,4

Dans le tableau 2 on a retenu les trois principaux impôts sur les revenus des ménages, la contribution sociale généralisée (CSG), la contribution au remboursement de la dette sociale (CRDS), et l'impôt sur le revenu des personnes physiques (IRPP). On ne prend pas en compte les effets qui seraient induits par le bouclage macroéconomique sur la fiscalité indirecte (TVA...), l'évaluation de la faisabilité de l'hypothèse de RSG étant réalisée de manière purement statique.

Compte tenu de ce cadre restreint, et dans l'hypothèse d'un RSG égal à la moitié du salaire médian que nous privilégions, son assujettissement au système de prélèvement direct existant engendrerait un produit d'environ 65 milliards d'euros, soit plus de 20% du coût brut de la mesure.

L'autofinancement prend cependant un autre forme en raison de la disparition d'allocations ou de minima sociaux actuellement distribués auxquels se substituerait le RSG. Certains dispositifs seraient tout naturellement rendus caducs par l'introduction du RSG : le RMI (Revenu minimum d'insertion, 4,8 milliards d'€), l'ASS (Allocation de solidarité spécifique, 2,2 milliards d'€) ou la PPE (Prime pour l'emploi, 2,4 milliards d'€) par exemple. D'autres pourraient également être supprimés ou faire l'objet d'aménagements : l'AAH (Allocation d'adulte handicapé, 4,3 milliards d'€)¹⁹, ou l'API par exemple (Allocation de parent isolé, 0,8 milliards d'€). Ainsi, sans prétendre à une exhaustivité qui nécessiterait un examen minutieux de chaque prestation du système de transferts, cette première approche conduit à une évaluation minimale d'environ 15 milliards d'€ de l'autofinancement résultant de la disparition ou de la réorganisation de certains dispositifs.

Au total, et dans le cas d'un RSG fixé à la moitié du salaire médian, l'autofinancement pourrait s'élever à environ 30% du coût brut de la mesure. Même si les montants ainsi dégagés sont loin d'être négligeables et révèlent certaines marges, ils ne permettent cependant pas en interne un financement d'un revenu inconditionnel substantiel : il n'existe pas de trésor caché dans lequel il suffirait de puiser. De fait, la proposition de RSG comme élément essentiel de reconfiguration de la redistribution des ressources associée au capitalisme cognitif, appelle à remise en cause du système de prélèvements, parallèlement à la réorganisation de la structure de l'Etat providence français. La redistribution des revenus dépend en effet du profil de la distribution primaire, du système de transferts positifs et du système de prélèvements. Plus précisément, elle dépend de l'inégalité de la distribution primaire, ainsi que du taux moyen et

¹⁹ En cas de suppression de l'AAH, il conviendrait sans doute de généraliser aux handicapés l'allocation supplémentaire d'invalidité. L'AAH relève en effet à la fois du principe de garantie minimale de revenu et du principe de compensation, Dang A. T. et Monnier J.-M. (2002), « Le système de transfert familiaux directs et indirects en France et les principes de justice », Mimeo, *Cahiers de la MSE*, n° 2002.43 et (2004), "The French system of direct and indirect family transfers and the principles of justice", *Journal of economic issues*, à paraître en septembre.

de la progressivité du système de transferts positifs et négatifs²⁰. La proposition de RSG, économiquement assimilable dans ses principes à un revenu primaire, s'intègre bien évidemment dans une reconfiguration du système de transferts positifs. Mais les formes de son financement doivent être étroitement articulées aux principes mêmes qui légitiment le RSG, l'hypothèse de capitalisme cognitif.

3 - Réformer les prélèvements obligatoires

Depuis 20 ans, le système de prélèvement français a connu une profonde mutation associée d'une part à l'accumulation des allègements de charges sociales acquittées par les entreprises et compensées par le budget de l'Etat, et d'autre part à l'augmentation de la part des prélèvements sur les ménages assortie de la marginalisation de l'impôt sur le revenu²¹. Ces transformations ont entraîné une baisse de la part des prélèvements payés par les entreprises sur le coût du travail et une nette contraction de la progressivité (Monnier, 2004a).

Ce constat suggère qu'une première catégorie de mesures pouvant assurer le financement du RSG pourrait consister à revenir sur les allègements de charges dont ont bénéficié aussi bien les entreprises que les ménages les plus favorisés depuis une vingtaine d'année. C'est ainsi que la suppression des allègements sur la part employeur des cotisations sociales représenterait 21 milliards d'€, tandis que la suppression de l'ensemble des mesures²² ayant engendré une forte contraction de l'IRPP et de la progressivité pourrait procurer un gain de 22,3 milliards d'€ auxquels s'ajouterait le gain engendré par la taxation du RSG selon le barème et le dispositif prévalant en 1985 (environ 18 milliards d'€ dans le cas d'un RSG égal à un demi salaire médian).

Finalement, la réforme du système de prélèvement ne peut être un simple retour sur des dispositifs, aussi contestables soient-ils, dans la mesure où il ne saurait être porteur d'une mutation à la hauteur des enjeux posés par le RSG et l'hypothèse de capitalisme cognitif. C'est la raison pour laquelle, la réforme du système de prélèvement doit également s'orienter dans deux autres directions : la mise en place d'un véritable prélèvement dur les fortunes et les revenus financiers (des entreprises comme des ménages, et la création de nouveaux impôts correspondant à la mutation constatée du capitalisme. Trois pistes peuvent ici être suggérées : une taxe sur les mouvements spéculatifs sur les monnaies de type "taxe Tobin", une taxe Keynes sur les transactions boursières²³, une éco-taxe sur les activités polluantes et enfin une taxe sur les flux immatériels engendrés par l'internet, une "bit-tax". Ces financements viendraient compléter les flux de recettes publiques engendrés mécaniquement par l'accélération de l'activité économique, rendue possible par le supplément de pouvoir d'achat dont bénéficieraient les ménages grâce à la création du RSG.

Faute de pouvoir procéder dans le cadre nécessairement étroit de cette étude, au bouclage macro-économique de la mesure, il ne nous est finalement pas possible de procéder à un chiffrage complet du financement du RSG. Nous pensons cependant être parvenus à

²⁰ Sur ce point, voir Monnier J.-M., *Les prélèvements obligatoires*, Economica, 1998, p. 67 et s.

²¹ Voir Monnier J.-M. (2002, 2004a et 2004b).

²² Modifications du mode de calcul du nombre de parts de quotient familial, diminution des taux du barème, réductions d'impôts telles celles visant à favoriser les emplois familiaux etc.

²³ L'association des ces taxes permettrait de récupérer une partie des profits de la spéculation et de financer l'instauration d'un RSG tout en restituant au pouvoir politique une partie de sa capacité de régulation des marchés financiers. De surcroît, il en résulterait une diminution de la liquidité des placements qui obligerait les détenteurs de fonds à porter davantage leur attention sur les perspectives de long terme, c'est-à-dire, pour utiliser les termes de Keynes, d'atténuer « la prédominance de la spéculation sur l'entreprise ».

démontrer la faisabilité financière d'un revenu social garanti d'un montant substantiel, en éclairant les pistes de financement possibles.

Annexe. Encadré 1. Capitalisme cognitif et économie de la connaissance

Nous avons choisi de manière délibérément provocatrice d'opposer le concept de capitalisme cognitif et celui d'économie de la connaissance. Ce choix exige quelques explications.

La plupart des approches en termes d'économie de la connaissance sont en fait caractérisés par une vision a-historique, positiviste et non conflictuelle de la science et de la technologique qui conduit à effacer les contradictions sociales, éthiques et culturelles que le développement de l'économie du savoir engendre. En un certain sens, ce type d'approche, notamment dans la littérature issue de l'OCDE, évacue la dimension capitaliste qui encadre et, à notre sens, risque d'étouffer les ressorts mêmes d'une économie fondée sur la connaissance.

L'approche en termes de capitalisme cognitif, quant à elle, s'oppose à cette démarche réductrice en mettant l'accent sur l'historicité des économies et sur les conflits de savoir et de pouvoir qui vont de pair avec le développement d'une économie fondée sur la connaissance.

C'est la raison pour laquelle nous insistons sur les deux termes dont se compose le concept de capitalisme cognitif (CAPITALISME + COGNITIF). Ils mettent en exergue la dimension historique et la dialectique conflictuelle entre les deux termes qui composent ce concept, c'est-à-dire :

i) le terme capitalisme désigne la permanence, dans le changement, des invariants fondamentaux du système capitaliste : en particulier le rôle moteur du profit et le rapport salarial ou plus précisément les différentes formes de travail dépendant sur lesquelles repose l'extraction du surplus.

ii)) le terme cognitif, quant à lui, met en évidence la nature nouvelle du travail, des sources de la valeur et des formes de propriété sur lesquelles s'appuie l'accumulation du capital. Il met également en évidence la nature nouvelle, elle aussi, des contradictions qui caractérisent le capitalisme cognitif. Ces contradictions se manifestent tant au niveau du rapport salarial (sphère de la production et de la répartition) que de l'antagonisme de plus en plus aigu entre le caractère social de la production et le caractère privé de l'appropriation.

Bibliographie indicative

Aglietta M. (1976), *Régulation et crises du capitalisme*, Calmann Lévy, Paris.

Barbier, J.C., et Théret, B. (2004), *Le nouveau système français de protection sociale*, La Découverte.

Boissonnat, J. (dir), (1995), *Le travail dans vingt ans*, CGP, Editions Odile Jacob

Boyer, R. (2002), *La croissance, début de siècle*, Albin Michel, Paris.

- Castel, R. (2003), *L'insécurité sociale*, Seuil, Paris.
- CGP (2002), *La France dans l'économie du savoir*, La Documentation Française, Paris.
- Cerica, C., et Vercellone, C., (1993), « Au-delà de Gorz. Travail et revenu garanti », in *Futur Antérieur*, n°18, 3^e trimestre, Paris, pp. 93-119,
- Dieuaide, P., Paulré, B., Vercellone C. (2003), « Le capitalisme cognitif », *Journées d'étude MATISSE*, Université de Paris 1, avril.
- Elliason G. (1996), « Firms objectives, controls and organization », *Economics of Science, Technology, and Innovation*, vol.8.
- Euzeby (1991), *Le revenu minimum garanti*, La Découverte
- Foray D, Lundvall B.-A. (1997), « Une introduction à l'économie fondée sur la connaissance », in B. Guilhon *et al.* (dir.), *Economie de la connaissance et organisation*, L'Harmattan, Paris.
- Foray D. (2000), *L'économie de la connaissance*, La Découverte, coll. Repères, Paris.
- Friot, B. (1999), *Et la cotisation créera l'emploi*, La Dispute, Paris.
- Friot, B. (2001), « Le salaire universel », *Eco-Rev, Revue Critique d'Ecologie politique*, n° 7, p. 29-33.
- Gadrey, J. (2001) « Régime de croissance, régime de productivité : peut-on penser les régulations post-fordistes avec des concepts fordistes », *La Lettre de la régulation*, n° 39, Décembre, pp 1-3.
- Gazier B. (2003), *Tous sublimes : vers un nouveau plein emploi*, Flammarion, Essais, Paris.
- Gorz, A. (1997), *Misère du présent, richesse du possible*, Galilée, Débats, Paris.
- Gorz A. (2003), *L'immatériel : connaissance, valeur et capital*, Galilée, Débats, Paris.
- Gorz A. (2004), « Economie de la connaissance et exploitation des savoirs », (entretien avec Moulier-Botang, Y. et Vercellone, C., in *Multitudes*, N° 15, janvier, Exils, Paris
- CGP (2000) *Minima sociaux, revenus d'activité, précarité*
- Guellec D. (2002), « L'émergence d'une économie fondée sur le savoir », in J.-P. Touffut (dir.), *Institutions et innovation : de la recherche aux systèmes sociaux d'innovation*, Albin Michel, Paris.
- Lebert, D. et Vercellone, C. (2004), « L'économie de la connaissance entre économie et histoire », article à paraître in *Cahiers lillois de sociologie et d'économie*, L'Harmattan, Paris
- Marx, K. (1980) *Manuscrits de 1857-1858 - Grundrisse*, Tome 2, Éditions Sociales.
- Merle, P. (2002), *La démocratisation de l'enseignement*, La Découverte
- Monnier J.-M., (1998) *Les prélèvements obligatoires*, Economica, Paris.
- Piketty, Th. (2004), *L'économie des inégalités*, La Découverte, Paris.
- Rifkin Jeremy (1997), *La fin du travail*, La Découverte, Poche – Essais, Paris.
- Veltz P. (2000), *Le nouveau monde industriel*, Gallimard, Paris.
- Vercellone C. (1999), *Accumulation primitive du capital, industrialisation et rapport salarial : une application au cas italien (1961-1980)*, Thèse de 3^{ème} cycle, Université de Paris VIII.
- Vercellone, C., (2000) « Fin du travail et tiers secteur chez Rifkin : une analyse critique », in *Alice, Revue Critique du Temps*, n° 3, Hiver, pp. 16-28
- Vercellone C. (dir.), (2003), *Sommes-nous sortis du capitalisme industriel ?*, La Dispute, Paris.
- Vercellone, C., (2003b), « Introduction » à l'ouvrage *Sommes-nous sortis du capitalisme industriel*, in (Vercellone, C., ed.), *Sommes-nous sortis du capitalisme industriel?*, La Dispute, Paris, pp. 7 –20
- Vercellone, C.,. (2003c), « Mutations du concept de travail productif et nouvelles normes de répartition » in (C. Vercellone, dir.), *Sommes-nous sortis du capitalisme industriel?*, La Dispute, Paris, pp. 249 -272.

Zarifian P. (1995), *La nouvelle productivité*, L'Harmattan, Paris.